



PROCES VERBAL
N° 53/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le lundi 19 août à 13 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de son président par intérim Mohamed Abdellahi Ould Zeine.

Etaient présents:

- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul

Etait absent

- Brahim Ould Hamed, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'APAUS

1°/-Réexamen de la lettre N°603/CPMP/APAUS reçue le 30 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques relatives au recrutement d'un bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre du projet d'électrification rural de la zone d'Aftout Echargui.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation.

Motif : non application de certains critères d'évaluation dans la demande de propositions.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

2°/-Examen de la lettre N°693/CPMSBIE reçue le 12 août 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives à l'assistance technique aux Directions de l'Hydraulique et de l'assainissement dans le cadre du programme d'assainissement dans cinq Wilayas de Mauritanie.

Décision

Ce point est reporté pour approfondissement.

3°/-*Examen* de la lettre N°699/CPMSBIE reçue le 18 août 2013, demandant l'approbation du PPM actualisé de la Direction de l'Hydraulique pour l'année 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM actualisé de la Direction de l'Hydraulique.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SOMELEC

4°/-*Réexamen* de la lettre N°843/CPMP/SOMELEC reçue le 07 août 2013, demandant l'approbation dossier d'appel offres relatif au marché de conception, fourniture et montage d'installations de la centrale hybride solaire photovoltaïque thermique à Kiffa.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations de la CNCMP en annexe et lui faire parvenir une copie corrigée du DAO avant son lancement et de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

5°/-*Examen* de la lettre N°385/CPMP/SI reçu le 15 août 2013, demandant l'autorisation de passer par entente directe un marché relatif à la réalisation d'études techniques architecturales pour la construction d'un pôle économique et financier à Nouakchott.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

6°/-*Examen* de la lettre N°380/CPMP/SI reçue le 12 août 2013, demandant l'approbation du DAO des travaux de construction de logements et de bureaux des Hakems de 09 Moughatas de Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considérations les observations de la CNCMP en annexe et de lui faire parvenir une copie corrigée du DAO avant son lancement.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

Les membres du Comité Permanent

YacoubOuldHaibetly

Ciré Amadou

Abderrahmane Abdoul



Rajfa Mint Kassim